



Communiqué de presse, Presse

Deuxième vague de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » : 48 nouveaux projets récompensés

1 DOCUMENT - Publié le 15 avril 2021

Communiqué de presse

 **communiqu_annonce-quartiers-fertiles-16-avril-2021.pdf**
PDF-283.07 Ko

 **TÉLÉCHARGEMENT**

... De l'agriculture urbaine dans les quartiers avec « **Les Quartiers Fertiles** »

URL de la page : <https://www.anru.fr/la-docutheque/deuxieme-vague-de-lappel-projets-les-quartiers-fertiles-48-nouveaux-projets>

48 nouveaux lauréats récompensés et ouverture d'une 3e tranche de candidatures

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville et Olivier Klein, président de l'ANRU, dévoilent 48 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles ».

Dotés d'un budget de 34 millions d'euros, dont 13 millions d'euros dans le cadre du plan France Relance, « Les Quartiers Fertiles » visent à déployer l'agriculture urbaine au coeur des quartiers prioritaires de la ville. Avec l'annonce de ces nouveaux lauréats, et alors qu'un troisième appel à candidatures s'ouvre, l'objectif de 100 quartiers couverts par l'agriculture urbaine est d'ores et déjà dépassé.

Les deux ministres, l'ANRU et leurs partenaires (Secrétariat général pour l'investissement, Banque des Territoires et ADEME – Agence de la transition écologique) sont convaincus des bénéfices environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques de l'agriculture urbaine. Alors que plus de 450 quartiers sont en train d'être totalement repensés dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain, « Les Quartiers Fertiles » financent le développement d'une agriculture au bénéfice de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Depuis le 7 décembre dernier, 75 lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » ont été désignés. Cette vague de 48 nouveaux lauréats représente une enveloppe de plus de 15 millions d'euros et s'ajoute aux 27 projets primés en décembre.

Une dernière tranche d'appel à candidatures est lancée ce jour. Le dépôt des candidatures est possible jusqu'au vendredi 16 juillet et selon les modalités définies dans le cahier des charges, disponible sur le site internet de l'ANRU.

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation déclare :

"L'agriculture urbaine progresse ! Grâce à l'opération « Les Quartiers fertiles » et le soutien apporté par le plan France Relance, elle prend toute sa place dans le paysage de nos quartiers tout en apportant de nombreux bénéfices. A la fois sociaux, pédagogiques et économiques, ils permettent avant tout de favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et locale. Plus de 100 fermes urbaines ont déjà été financées avec ce programme et nous poursuivons cette dynamique avec l'ouverture d'un nouvel appel à projets. "

Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville déclare :

"Parce que les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ont droit, autant que les autres citoyens de notre pays, à une nourriture saine et aux bienfaits de la transition écologique et des espaces végétalisés là où ils vivent, « les Quartiers Fertiles » sont l'emblème de la politique que je porte. Avec ce programme, ils ont même un temps d'avance puisqu'ils sont parmi les premiers à bénéficier du déploiement de l'agriculture urbaine."

Olivier Klein, président de l'ANRU déclare :

"L'ANRU est fière d'être à nouveau au rendez-vous des attentes des collectivités et des bailleurs sociaux sur un sujet innovant tel que l'agriculture urbaine qui vient utilement compléter notre palette d'intervention traditionnelle de transformation profonde des quartiers. Cette réussite collective est permise par la mobilisation sans faille de nos partenaires financeurs que sont l'Etat avec France Relance, le Secrétariat général pour l'investissement, la Banque des territoires et l'ADEME qui doivent être salués."

Liste des 48 lauréats de la 2ème tranche de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles »

(présentation complète dans le dossier de presse)

- Marseille : Les Jardins Tremplin d'Air Bel
- Marseille : Boucle alimentaire Font-Vert et Cité SNCF
- Salon de Provence : Serre bioclimatique, jardins de formation professionnelle et jardins partagés
- Vitrolles : Des restes de l'assiette à la terre et de la terre à l'assiette
- La Rochelle : Les dunes fertiles – du grain de sable aux graines de vie
- Périgueux : La boucle FertISLE
- Besançon : La ferme urbaine de la Planoise
- Évreux : Les jardins de la solidarité
- Brest : Ici on cultive...
- Quimper : Ferme urbaine
- Grenoble : Ferme urbaine coopérative de Grand'Alpe

- Saint-Martin-d'Enfer : Champicoop – Les Champignons comme solution
- Saint-Étienne : La pépinière stéphanoise de l'agriculture urbaine
- Nantes Métropole : Une ferme urbaine aux Dervallières (financement dans le cadre du dispositif ANRU+)
- Nantes : Symbiose (financement dans le cadre du dispositif ANRU+)
- Reims : Développement de l'agriculture urbaine en QPV
- Maubeuge : L'agriculture urbaine en Val de Sambre, un projet d'innovation social
- Valenciennes : Projet d'agriculture urbaine sur les sites NPNRU
- Lens/Liévin/Avion : L'archipel des mines et une fertilité
- Perpignan : Jardy Vernet – La diagonale verte
- Strasbourg : Cités Fertiles
- Mulhouse : Microcircuit d'agriculture urbaine (financement dans le cadre du dispositif ANRU+)
- Lyon 8 : De la graine à la terre
- Lyon 9 : La Halle agricole
- Rillieux La Pape : La ferme des Semailles, la couture verte de la ville
- Saint Fons : Ville cultivée, ville jardinée
- Villefranche : Les champs de Belleroche, un quartier jardiné pour faire croître l'autonomie
- Paris 20e : Fabrique des transitions alimentaires agricoles
- Canteleu : Notre santé sur place
- Rouen : La ferme des Hauts
- Savigny-Le-Temple : Territoire de résilience sociale et alimentaire – les quartiers qui sèment
- Joigny : Jardin maraîcher d'insertion
- Blanc Mesnil : La Ferme Vitamine
- Épinay-sous-Sénart : Coeur de ville
- Grigny – Grand Paris Sud : Grande Ferme résiliente
- Sens : Le jardin Corneille
- Clichy-sous-Bois : La Passerelle
- Pantin : La serre de Pantin
- Ivry-sur-Seine : L'agrocité Gagarine Truillot
- Villeneuve-Saint-Georges : Pépinière de quartier Val-de-Marnaise
- Cergy : Les gens qui sèment

- Garges-les-Gonesse : Projet d'agriculture urbaine multisite et multifonctionnel (financement dans le cadre du dispositif ANRU+)
- Villiers-le-Bel : Parc Agro urbain (financement dans le cadre du dispositif ANRU+)
- Sarcelles : Les jardins de Kennedy (financement dans le cadre du dispositif ANRU+)
- Kougou : Développement d'une agriculture urbaine de Majicavo-Koropa
- Fort de France : Le parc agri-urbain de la Volga Plage
- Saint-Benoît de la Réunion : Ti-Mel
- Saint-Denis de la Réunion : La production locale en milieu urbain tropical